

Résolution adoptée

Séance plénière du 28 octobre 2026

XXe Sommet de la Francophonie : le CESE soutient le rôle des Outre-mer dans leurs bassins régionaux et l'implication de leurs sociétés civiles au sein de l'espace francophone

Déclaration du groupe Environnement et nature

Le thème de ce XXe sommet de la francophonie rappelle l'objectif de développement durable n°16 adopté en 2015 par l'ONU : La paix pour une prospérité partagée et une stabilité durable.

10 ans après la COP21 de Paris, les impacts climatiques se sont multipliés, touchant de plein fouet les territoires déjà les plus vulnérables. Les ambitions de cet accord sont mises à mal par une recrudescence des tensions géopolitiques et un manque de coopération, qui les font passer au second plan.

Une piste pour renouer avec la coopération est celle du partage. L'adaptation de tous les territoires étant devenue inévitable, ces derniers pourraient partir des défis communs qu'ils rencontrent pour se parler.

Outre-mer français, pays et Etats insulaires partagent les mêmes préoccupations au sein de la Francophonie. Or, de nombreuses initiatives locales existent déjà. Elles peuvent concerner aussi bien la protection de la biodiversité que l'aménagement des territoires, via la transmission des savoir-faire, parfois partagés par les habitants d'un même bassin océanique. La pratique ancestrale polynésienne du Rāhui en est un exemple. S'appuyer sur ces expériences partagées permettrait de lutter contre la maladaptation.

Les Outre-mer peuvent partager avec les pays francophones, les expériences françaises sur les plans de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique, et leur vision de la justice climatique. Il faut rappeler à ce titre l'engagement du CESE pour des politiques d'adaptation basées sur les solutions fondées sur la nature par l'adoption d'un avis relatif à la montée des eaux dans l'Outre-mer (Mai 2025, « La montée des eaux en Outre-mer : un phénomène inéluctable face auquel il faut s'adapter »), ou l'avis à venir sur l'adaptation au changement climatique.

Cette résolution place la société civile organisée et la jeunesse au centre des travaux en faveur de la paix. En effet, ils sont les remparts de la démocratie et les moteurs des transitions sociales et environnementales. A ce titre, le Groupe environnement et nature se félicite du soutien du CESE à ces dynamiques.

Enfin, le Groupe salue la promotion de la place des femmes dans la Francophonie, avec par exemple le fonds de soutien « La Francophonie avec Elles », favorisant l'autonomisation des femmes. Ce soutien participe à combattre la précarité renforcée par l'instabilité, lien rappelé lors de l'avis adopté par le CESE en Mars 2023, « Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique ».

Le Groupe environnement et nature vote cette résolution qui soutient la coopération de la société civile des Outre-mer et des pays francophones dans les échanges au sein de ces espaces.